



et maintenant...

## « Ouverture du café-restaurant « Le Saint-Mô » »

Le café restaurant, situé 12 route de Gizay, va ouvrir ses portes le lundi 6 juillet prochain. Virginie et Laurent sont prêts à vous accueillir dans leurs deux salles dédiées à la restauration ainsi que sur la terrasse ensoleillée. Lors de la cérémonie des vœux 2020, ils ont eu l'occasion de se présenter aux habitants de Saint-Maurice la Clouère. Nous leur souhaitons bonne chance et une grande réussite dans cette entreprise, et nous comptons sur vous tous pour leur apporter votre soutien et votre meilleur accueil.



## « Gymnastique volontaire – Vitaligne »

Au vu de la conjoncture sanitaire actuelle et, suivant les conseils de la présidente responsable du Comité Départemental 86, l'association Vitaligne informe que les cours ne reprendront pas mais que des séances sont proposées en ligne, à l'adresse :

<https://www.facebook.com/epgviennne86/>

Pour la rentrée de septembre, dans l'espoir d'une reprise des cours à partir du 14 septembre, invitation est lancée pour un moment de convivialité et d'échanges fixé au lundi 7 septembre à la salle Yves Girard à 19h30.



## « Concours mulassier »

Comme beaucoup de manifestations annuelles, le Concours mulassier de Saint-Maurice ne sera pas organisé cette année, en raison des conditions sanitaires de rassemblement du public. Cependant, en accord avec « D'Rives en Fêtes » et la Mairie de Saint-Maurice la Clouère, le Centre Culturel La Marchoise et son atelier photo proposent de présenter sur les lieux-mêmes une exposition de photos réalisées lors du concours 2019.

26 photos de Hervé Paradot  
samedi 27 juin, site des Sablons, de 10 à 18h.



## « Vidéo protection »

Suite aux dégradations récurrentes commises dans la salle Yves Girard et plus particulièrement dans les toilettes publiques, nous avons dû refaire le portail et le fermer à clef dans un premier temps. Depuis nous avons pris un décret pour la mise en place d'un système de vidéo-protection et la pose de deux caméras de surveillance dans la cour. Le décret complet est affiché à la Mairie. Il est valable jusqu'au 13 janvier 2025.

## « Le monde d'après... »

Nous avons tous été confinés durant 2 mois pour les raisons que chacun sait. Fort heureusement, nous nous en sommes peu ou prou bien sortis, et les beaux jours sont de retour pour nous faire oublier momentanément cette période aussi difficile qu'inédite. Les médias nous annoncent un monde sinon meilleur, tout au moins différent. Attendons de voir... Il est en tous cas des choses qui ne sont pas prêtes de changer, ce sont les règles élémentaires du civisme et du vivre ensemble, si ce n'est le respect de la loi, tout simplement. Si l'on a pu comprendre le besoin largement et bruyamment exprimé de remettre un coup de neuf, en sortie de crise, aux parcs et jardins, la raison n'est plus suffisante à ce jour, pour imposer à son entourage le vrombissement intempestif des engins à moteur, en dehors des horaires autorisés. Par conséquent, afin que nos concitoyens puissent aborder cette prochaine période estivale avec sérénité et jouir tout à leur aise de moments de lecture ou des plaisirs d'un barbecue, il conviendrait que tous les jardiniers règlent leur montre sur le méridien de Greenwich et se réfèrent au règlement (arrêté préfectoral du 19 juin 2007) largement diffusé dans nos numéros précédents, sous peine de sanctions. Ainsi, chacun peut vaquer à ses nécessités du :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h  
Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Bon été à tous ! Prenez soin de vous... et de votre entourage !



- Le Centre de loisirs dirigé par l'Association Mille Bulles est devenu Centre Social. Une présentation sera publiée prochainement.

- Des masques en tissu contre le Covid 19 sont toujours à votre disposition à la Mairie, à raison d'un par adulte (jusqu'à épuisement des stocks).

- Le feu d'artifice du 14 juillet ainsi que le repas champêtre sont annulés.

- En raison des circonstances sanitaires, aucune réservation de la salle des fêtes Yves Girard ne sera prise pour l'été à venir et ce, jusqu'à de nouvelles préconisations gouvernementales.



Les containers de vêtements aux Sablons, près du stade, sont pleins et ils débordent autour, ce qui crée une nuisance visuelle. Le service en charge de la collecte se déconfiné tout doucement et nous appelons au civisme de la population afin que chacun conserve ses vêtements en stock tant que les containers ne seront pas vidés.



## Un Monde Nouveau

Peut-être aurais-je dû commencer classiquement ces premiers « mots du maire » de la mandature, par les traditionnels remerciements aux électeurs ayant bien voulu braver les hordes virales qui nous envahissaient en ces belles journées de mars ? J'aurais alors poursuivi par l'éloge bien mérité de mon prédécesseur et enfin conclu par l'inventaire des nouveaux projets que portera notre nouvelle équipe dans les six ans à venir. Et bien, non ! Car je n'ai pu résister au matraquage médiatique après les trois mois pour le moins atypiques qui viennent de s'écouler. Je me garderai bien toutefois de tout avis sur les différentes phases du confinement, puis de déconfinement, qui se sont succédées et dont le jugement attendra le recul du temps. Je vous épargnerai aussi les commentaires sur les nombreux règlements administratifs particulièrement blindés et les circulaires ministérielles tombées en masse en mairie pour aboutir à des protocoles scrupuleusement casematés (nous étions effectivement « en guerre »).

Je veux simplement me rappeler de cette période où beaucoup d'entre nous se sont réapproprié leur environnement immédiat, vécu leur vie familiale dans des jours ordinaires (et ce n'était pas toujours des vacances !), redécouvert des voisins avec qui parler (à bonne distance, bien sûr !) Certains se sont inquiétés du sort d'isolés que *la vie d'avant* faisait oublier et la plupart ont compris l'importance de celles et ceux qu'on ne voyait plus mais qui sont restés à leur poste pour que la vie continue. Une sorte de société apaisée faite d'un peu de jardinage et de pâtisserie mais surtout d'aménité envers ses prochains que l'on gardait à distance, et qui semblait poser les bases de ce que certains appellent déjà : *un monde nouveau*.

Mais, avec le déconfinement, *la vie d'avant* a vite repris son cours, avec ses réalités économiques, politiques, sociales et culturelles : tous ces modèles tapis dans l'ombre depuis plus



de deux mois au profit de la simple humilité de notre condition et du respect de celle des autres. Le *monde nouveau* que nous annoncent désormais nos « grands penseurs » médiatiques prend aujourd'hui des tournures moins apaisantes.

Essayons, malgré tout cela, de garder les quelques habitudes d'humanité qu'un espoir de « nouveau monde » né durant la pandémie avait fait apparaître dans notre société, elle-même exposée à des mutations bien prévisibles. Mais ceci est une autre histoire...

Alors, restons sereins et gardons-nous des excès en tous genres ! Et bonnes vacances à tous, surtout !!

Laurent Doret

## Le confinement, et pendant ce temps là...

La crise sanitaire qui nous a tous affectés n'a pas pour autant été synonyme de cessation de toutes activités, bien au contraire. Ainsi, si l'important chantier de rénovation des réseaux, dans le centre-bourg, a été abandonné un temps, toutes les dispositions ont été prises pour que chacun puisse librement accéder à son domicile et, au mieux, prendre des habitudes nouvelles de circulation. A ce jour, tout est rentré dans l'ordre et on peut noter la qualité du travail de l'entreprise concernée (S.A.D.E). Face à la pandémie, une cellule de crise s'est immédiatement mise en place. Michel Pain et Laurent Doret ont collaboré étroitement pour répondre aux obligations et veiller à la santé de tous. Les personnes potentiellement fragiles ont été répertoriées et assistées si nécessaire. Un élan de solidarité s'est spontanément révélé et chacun a pu bénéficier de transport de victuailles, médicaments et propos de réconfort. L'Épicerie solidaire Elan quant à elle, a distribué des colis d'urgence. Une commande de masques a été lancée auprès de l'atelier d'Armelle (à Gençay) et ceux mis à disposition par le Département et la Communauté de communes ont été livrés à la mairie. Il est toujours temps de venir s'en procurer. Il nous paraît indispensable, à ce stade du propos, de souligner l'investissement du personnel communal lequel n'a jamais cessé le travail en appliquant comme il se devait, les protocoles sanitaires. Leur engagement a été remarquable, en particulier au niveau de l'école où il a fallu faire face à une somme d'importantes contraintes. Le retard pris concernant les travaux sur l'ensemble du territoire communal est en partie comblé et nous vous remercions de votre compréhension. Saluons aussi le courage des personnels soignants résidant dans notre commune –et ils sont nombreux- qui n'ont pas compté leur peine pour affronter cette situation ! Un dispositif d'accueil de leurs enfants -prioritaires sur le moment- a été mis en place également, en partenariat avec la mairie de Gençay et le Centre de loisirs Mille Bulles. Et maintenant ? Les choses semblent rentrer dans l'ordre, progressivement, toujours dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières. Après des congés d'été bien mérités pour beaucoup, nous espérons que la rentrée de septembre se fera sous les meilleurs auspices.

## ...et à l'école

Si l'école a bien été fermée à compter du vendredi 13 mars au soir pour cause de confinement, les enseignants, le personnel communal et les élus sont restés mobilisés. Envois des cours par internet, et pour ceux qui n'avaient pas d'ordinateur, possibilité de venir chercher le travail à l'école à un jour précis et heure décidée à l'avance.

Le lundi 11 mai, il a fallu préparer le retour d'une partie des élèves prioritaires avec un protocole bien établi : 4m<sup>2</sup> par élève (pas plus de 15 par classe en élémentaire et 10 en maternelle) et la désinfection des locaux. Il a fallu réaménager les classes et prendre des dispositions pour la restauration des enfants.

Pour éviter toute contagion, les horaires ont été également revus pour faire la semaine de 4 jours avec une pause méridienne réduite à 1h. Les repas sont pris en classe et servis individuellement avec des plateaux-repas fermés ; les repas froids sont privilégiés et seuls les enfants de la maternelle déjeunent dans le réfectoire.

Le mardi 12 mai, l'école a ainsi pu rouvrir ses portes pour plus de soixante-dix enfants qui ont retrouvé une classe et une cour de récréation un peu chamboulées. Le port du masque pour tous les adultes est obligatoire. Le gymnase pour les séances de sport est interdit. La garderie, elle aussi a du changer ses habitudes : moins d'enfants dans les salles pour respecter les gestes barrières, (distanciation sociale entre les enfants et lavages réguliers des mains) et des jeux collectifs sans matériel, pour se distraire.

Le jeudi 14 mai, le député Jean-Michel-Clément et l'Inspectrice de la circonscription Mme Castel ont été accueillis par la Directrice de l'école, par Michel Pain et Laurent Doret, accompagnés d'élus, afin d'évoquer l'ouverture de l'école et les difficultés que cela a pu engendrer.



Les enseignants, après la journée en présentiel, commencent leur deuxième journée le soir, en distanciel auprès des enfants restés chez eux.

Les enfants respectent bien les gestes barrières et se sont bien habitués aux repas en classe et aux récréations échelonnées et cloisonnées par groupe.

Cette période n'est pas facile mais nous avons pu nous apercevoir que la solidarité, la compréhension des adultes, la disponibilité des enseignants et du personnel, chacun y a mis du sien pour que tout se passe au mieux.

Depuis le lundi 8 juin, la commune a mis en place le dispositif 2S2C (Santé, Sport, Culture et Civisme) pour permettre aux parents de retourner au travail. Cette prise en charge des enfants consiste à compléter la semaine d'école en proposant aux enfants des activités sportives et culturelles de 8h30 à 16h. Ce dispositif est encadré par des animateurs diplômés et compétents, connus des enfants puisqu'ils travaillent avec l'association Mille Bulles. Le rythme est ainsi repris pour la majorité des enfants de l'École des Tilleuls.

## La cérémonie du 8 mai



Malgré le confinement et les fermetures de nombreux commerces (entre autres les fleuristes), une gerbe a été déposée aux monuments aux Morts par Michel Pain et Laurent Doret. Elle a été confectionnée par Corinne, notre employée communale, qui prend soin notamment des espaces verts.

”

## L'association Rezoval

La reprise d'activité ces deux dernières années de plusieurs sociétés des zones d'activités économiques dites de l'Arboretum et de Galmoisin situées sur notre commune a amené les entrepreneurs à réfléchir à un projet commun qui viserait à dynamiser ce territoire. Cette initiative, soutenue et motivée par la Mairie et les élus municipaux, s'est concrétisée au mois d'avril 2020 par la création officielle de l'association Rezoval de Clouère (Réseau d'entreprise des zones d'activités du Val de Clouère). L'association Rezoval a trois objets principaux :

1. Se réunir afin de mieux connaître et mieux cerner les spécificités de chaque entreprise déjà implantée dans les zones d'activité de notre commune, d'envisager le développement d'outils communs de fonctionnement (surveillance et sécurisation, bulletins d'information, publicité), et d'aider éventuellement à l'installation d'entreprises nouvelles. Mais encore d'organiser des rencontres avec d'autres associations telles que le CESV (Club des entrepreneurs du Sud Vienne) et la FAE (Fédération des acteurs économiques) du pays Gencéen.

2. Être force de proposition auprès des collectivités territoriales, qu'elles soient communales, intercommunales, départementales et régionales. En effet, face aux nouveaux aménagements territoriaux qui se profilent (développement du Grand Poitiers, délégation de la compétence économique à la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou), il est nécessaire de réaffirmer l'existence de forces économiques locales sur le pays Gencéen.

3. Promouvoir l'action de nos entreprises à l'occasion, par exemple, de journées ouvertes au public, de parrainage d'événements divers (100 chances 100 emplois, sportifs, culturels ou communaux, etc.).

Nous pensons que la période difficile que nos entreprises viennent de passer, qui a vu la plupart d'entre elles réduire fortement leur activité, et surtout les turbulences économiques à venir, rendent nécessaire le « travailler ensemble ». Espérons que ce réseau des acteurs économiques de Saint-Maurice la Clouère renforcera la promotion locale des productions de nos entreprises.



# LES SAPINETTES

Bulletin d'informations municipales  
Saint-Maurice La Clouère (juin 2020)

## La nouvelle équipe municipale de Saint-Maurice la Clouère



Photo prise en février 2020

Le 15 mars 2020, la liste « Pour Saint Maurice la Clouère... » a été élue pour constituer le nouveau Conseil Municipal. Le 25 mai 2020, il s'est réuni pour élire son maire. Laurent Doret est devenu le nouveau Maire de la commune.

### Les Adjoints au Maire

- André Bibaud
- Roselyne Texède
- Bernard Guyot
- Sophie Pezin-Lefebvre

Conseillère déléguée : Françoise Diot

### Membres du Conseil Municipal

**Titulaires :** Laurent Doret (Exploitant agricole), Roselyne Texède (Secrétaire comptable), André Bibaud (Retraité technicien Orange), Sophie Pezin-Lefebvre (Retraîtée Education nationale), Bernard Guyot (Retraité de l'agriculture), Françoise Diot (Retraîtée mairie de Poitiers), Vincent Bernard (Agent Eaux de Vienne), Ghislaine Massé (Infirmière), Benjamin Moigner (Directeur d'Ehpad), Chantal Lesage-Guerton (Agricultrice), Claude Massé (Retraité électricien), Marie-Christine Duperrier (Assistante de direction), Bertrand Goujon (Agriculteur), Sylvie Josserand-Colla (Ingénieur de recherche CNRS), Fernando Colla (Ingénieur de recherche CNRS retraité)

**Suppléants :** Bobin Aurélie (Gestionnaire), Laurent Baillot (Agent Eaux de Vienne)

Des commissions ont été mises en place, certaines existaient déjà, d'autres ont été créées. Des citoyens non élus ont été intégrés à plusieurs commissions, dans une démarche participative. Chaque commission a un référent auquel toute personne peut s'adresser en cas de besoin.

### \* Commission Marchés publics

**Référent :** Laurent Doret  
Roselyne Texède, André Bibaud, Sophie Pezin-Lefebvre, Bernard Guyot, Claude Massé, Françoise Diot

### \* Commission Bâtiments communaux (travaux, entretien)

**Référent :** André Bibaud  
Laurent Doret, Roselyne Texède, Bernard Guyot, Ghislaine Massé, Claude Massé, Bertrand Goujon

### \* Commission scolaire et petite enfance (service de restauration, garderie, personnel, nettoyage des locaux)

**Référent :** Sophie Pezin-Lefebvre  
André Bibaud, Françoise Diot, Ghislaine Massé, Bertrand Goujon, Aurélie Bobin, Thibaud Masure, Aurélien Fradet

### \* Commission des chemins, de la voirie, de l'hydraulique agricole et des chemins de randonnées pédestres

**Référent :** Bernard Guyot  
André Bibaud, Chantal Lesage-Guerton, Ghislaine Massé, Bertrand Goujon, Marie-Christine Duperrier, Vincent Bernard

\* **Commission cimetièrre**

Référent : André Bibaud  
Laurent Doret, Bernard Guyot, Ghislaine Massé

\* **Commission des places publiques, des espaces verts, environnement (entretien, travaux, création)**

Référent : André Bibaud  
Marie-Christine Duperrier, Bertrand Goujon,  
Roselyne Texède, Laurent Doret, Bernard Guyot,  
Chantal Lesage-Guerton, Benjamin Moigner

\* **Commission des sports et des relations avec les associations**

Référent : Roselyne Texède  
Sophie Pezin-Lefebvre, André Bibaud, Françoise Diot,  
Claude Massé

\* **Commission des finances**

Référent : Laurent Doret  
André Bibaud, Chantal Lesage-Guerton, Françoise  
Diot, Claude Massé

\* **Commission communication**

(fêtes et cérémonies, bulletin, site internet)  
Référent : Bernard Guyot  
Roselyne Texède, Sophie Pezin-Lefebvre, Fernando  
Colla, Sylvie Josserand-Colla, Benjamin Moigner,  
Marie-Christine Duperrier, Thibaud Masure

\* **Commission lotissement**

Référent : André Bibaud  
Laurent Doret, Roselyne Texède, Fernando Colla

\* **Commission carrière**

Référent : Laurent Doret  
Bernard Guyot, Benjamin Moigner, Chantal Lesage-  
Guerton, Marie-Christine Duperrier, Bertrand  
Goujon

\* **Commission ressources humaines  
(fiche de poste du personnel, embauche...)**

Référent : Laurent Doret  
André Bibaud, Roselyne Texède, Sophie Pezin-  
Lefebvre, Bernard Guyot, Benjamin Moigner,  
Françoise Diot, Ghislaine Massé

\* **Commission affaires sociales  
(aides sociales, logement d'urgence, plan canicule,  
épicerie Elan, lutte contre la pauvreté, lutte contre  
l'isolement...)**

Référent : Bernard Guyot  
Sophie Pezin-Lefebvre, André Bibaud, Fernando Colla,  
Benjamin Moigner, Chantal Lesage-Guerton, Sylvie  
Josserand Colla

\* **Commission patrimoine  
(église, patrimoine culturel et immobilier, archives...)**

Référent : Laurent Doret  
André Bibaud, Bernard Guyot, Fernando Colla,  
Sylvie Josserand-Colla, Marie-Christine Duperrier

\* **Commission fusions**

Référent : Laurent Doret  
André Bibaud, Sophie Pezin-Lefebvre, Bernard Guyot,  
Roselyne Texède, Marie-Christine Duperrier,  
Benjamin Moigner, Vincent Bernard, Aurélie Ménard,  
Thibaud Masure, Aurélien Fradet

\*\*\*

**Les délégués de la commune de Saint-Maurice la Clouère auprès des différents syndicats et comités**

- Sorégies : Bernard Guyot, Claude Massé
- Syndicat Mixte des Vallées du Clain : Bernard Guyot,  
André Bibaud, Marie-Christine Duperrier
- SIVM plan d'eau, piscine, bibliothèque, centre culturel,  
subventions aux associations, liaisons douces :  
Laurent Doret, André Bibaud, Sophie Pezin-Lefebvre,  
Roselyne Texède, Ghislaine Massé, Chantal Lesage-  
Guerton, Marie-Christine Duperrier
- AT86 (Agence territoriale): Laurent Doret, Roselyne  
Texède
- Syndicat Eaux de Vienne : Laurent Doret
- Comité de Jumelage : Sophie Pezin-Lefebvre, Bernard  
Guyot, Marie-Christine Duperrier

\*\*\*

**Les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Civrasienn en Poitou**

Laurent Doret, Roselyne Texède  
Remplaçant : André Bibaud

\*\*\*

**Employés communaux**

Secrétariat : Nathalie Chambaudry et Virginie Hubé -  
École : Maryline Bouchet, Hélène Laurendeau et Cindy  
Gatineau - Restaurant scolaire : Anne-Marie Dupont  
(responsable) et Christine Guyard - Garderie : Anne-  
France Dudognon (Responsable), Maryline Bouchet et  
Thierry Dumontet - Espaces verts et services techniques :  
Mathieu Texier, Corinne Pasquier, Julien Fournier,  
Raphaël Multeau et Valentin Chevolleau - Entretien des  
bâtiments communaux : ensemble du personnel ainsi  
que Bibiane David

\*\*\*

Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous,  
vous pouvez vous adresser au secrétariat, par téléphone au  
05.49.59.31.65 ou par courrier électronique à l'adresse

[contact@saintmauricelaclouere.fr](mailto:contact@saintmauricelaclouere.fr)

Pour rappel, la mairie est ouverte au public :

lundi de 13h30 à 17h30

mardi, mercredi, vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

jeudi de 8h30 à 12h00



# LES SAPINETTES

Bulletin d'informations municipales  
Saint Maurice La Clouère (juin 2020)

## Investir dans la transition énergétique. Une opportunité dans le civraisien



C'est une première en Nouvelle-Aquitaine : un parc « flotovoltaïque » est en cours de construction sur la commune. Cette centrale photovoltaïque flottante est installée sur une ancienne carrière remise en eau, de l'entreprise GSM. Mise en service en septembre 2020, elle produira plus de 3,3 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 700 foyers (hors chauffage).

### Donner du sens à son épargne

Un financement participatif et citoyen vient d'être ouvert, en exclusivité aux habitants de la Communauté de Communes pour leur permettre d'investir dans ce projet d'avant-garde. Cette opération est proposée par SERGIES, constructeur de la centrale, et son partenaire de longue date Lumo, plateforme de financement dédiée à la transition énergétique.

« Ce financement citoyen permet d'assurer une traçabilité à son épargne et de lui donner du sens, en investissant dans la production d'énergies renouvelables » a indiqué Typhaine Buors chargée de communication à Sergies.

### Un projet innovant

Portée par SERGIES, filiale de la société SORÉGIES, spécialisée dans la production d'énergies renouvelables, la réalisation de ce parc « est une solution innovante de valorisation d'un espace artificialisé, pour la production d'électricité

verte. Son installation en milieu aquatique permet un gain de productivité, grâce au refroidissement naturel des panneaux photovoltaïques et à la réverbération des rayons lumineux sur l'eau. Ces panneaux photovoltaïques sont entièrement démontables et recyclables ».

### En savoir plus

Infos sur : <https://www.lumo-france.com/projets/soleil-de-saint-maurice-la-clouere>

Pour participer, créer un compte sur le site puis communiquer les documents obligatoires pour pouvoir consulter, étudier et investir sur le projet.

### Caractéristiques du financement citoyen :

Enveloppe de 150000 | Montant minimum : 50 et maximum 2000 par souscripteur. | Durée : 5 ans | Exclusivité réservée aux habitants du Civraisien en Poitou | Taux d'intérêt proposé : 4 % par an, amortissement annuel (Consulter les risques).



Les élus en visite sur le site de La Rochereau

---

# La Marchoise



Le Centre Culturel « La Marchoise » a rouvert ses portes et repris ses activités régulières depuis le début du mois de mai ; activités adultes exclusivement : contes, musique, écriture, photo, parlanjhe, patrimoine... dans le respect des règles sanitaires (nombre de participants, distanciation, etc.)

Une exposition de travaux et œuvres diverses réalisées par les habitants de Gençay et Saint-Maurice la Clouère pendant la période du confinement - organisée en collaboration avec la Bibliothèque intercommunale, Mille-Bulles et LACEPA - est actuellement visible aux heures d'ouverture

« Katufé-confiné.e »

du mardi au vendredi 10 h.-midi/ 14 h.-18 h.



Le Centre Culturel prépare une version réduite de la « Fête de la Pendule » qui se déroulera les 14 et 15 août 2020.

# La Bulle de Galmoisin



Elle s'est offerte au rond-point de Galmoisin une semaine avant le confinement puis est restée discrète, presque pudique durant les deux mois difficiles qui ont suivi... Il est maintenant temps de vous présenter celle que vous croisez régulièrement et qui se fait appeler, en toute simplicité, la « Bulle de Galmoisin ». Le concepteur et le créateur de cette œuvre de décoration urbaine contemporaine n'est autre que l'entreprise de ferronnerie d'art « Métal Vert » implantée sur la commune de Brion et actuellement dirigée – depuis 2004 – par Baptiste Joly « le neveu », Ingénieur de formation, et Bernard Joly « l'oncle », fondateur des ateliers en 1991. La « bulle nudel » est le fruit de l'évolution de plusieurs productions de l'atelier et sa particularité technique repose sur l'enchevêtrement totalement aléatoire de plusieurs centaines de mètres de tubes. Si quatre d'entre elles ont déjà été vendues, ces véritables œuvres de décoration contemporaine seront toutes uniques. Dans notre commune, lorsque le feuillage sous-jacent aura atteint le socle, il sera permis à cette sphère, incarnation du mouvement, de se reposer un temps sur son nid de verdure. S'il faut chercher un but à l'art, peut-être caractérisera-t-elle la force tranquille de notre chère commune de Saint-Maurice la Clouère ou bien encore, et mieux, permettra-t-elle d'apaiser les automobilistes pressés. Quoiqu'il en soit, nous lui souhaitons une longue et heureuse vie sur notre commune.

*(Plus d'informations à venir sur le site internet.)*

---